

Lettre d'information publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections  
– sous-direction des collections - du service des musées de France  
N° 29 – Juin 2017

### Sur le blog

[Montrez le meilleur profil de votre base de données !](#)

[La gestion des droits : un enjeu de l'administration de la base de données](#)

[La consolidation des vocabulaires contrôlés par Michèle Galdemar du musée Guimet](#)

### Nouveaux versements, nouveaux musées dans Joconde

Entre mars et mai 2017, 7.645 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Deux nouveaux musées participent désormais à Joconde : le musée Mainssieux à Voiron et le musée du Pays de Hanau à Bouxwiller.

### Zooms du trimestre dans Joconde



[Théophile Schuler \(1821-1878\)](#)



[Collection Rothschild au musée Antoine Lécuyer à Saint-Quentin](#)

### Journées professionnelles « Participer / Participez ! », Paris, 5-6/10/2017

La direction générale des patrimoines organise, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine, deux journées professionnelles consacrées aux dispositifs participatifs, à l'auditorium Colbert, les jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2017. Lire le [programme et s'inscrire](#).

### Formation « Informatiser et documenter les collections », Paris, 6-8/11/2017

Catalogues papier, catalogues dématérialisés, il est impossible de trancher a priori, chaque support ayant des avantages et des inconvénients. Le bureau de la diffusion numérique des collections organise à Paris, du 6 au 8 novembre 2017, une formation sur le sujet particulier de l'articulation entre informatisation, documentation traditionnelle et documentation numérique. [En savoir plus et s'inscrire](#).

### Evolution prochaine du site Joconde

Le bureau de la diffusion numérique des collections élargit son champ d'expertise et de services au domaine de la documentation. Pour refléter cette évolution, gagner en cohérence et en visibilité, l'identité visuelle, la structuration et les intitulés de l'actuel site Joconde vont évoluer ces prochains mois, à l'image du nouvel entête de la présente lettre. Une rubrique « documenter les collections » enrichira l'espace professionnel.

## Catalogues des collections permanentes, papier ou numériques.

La publication de catalogues des collections permanentes témoigne souvent de la dynamique d'une institution. Le bureau a pris le parti de valoriser les catalogues des collections des musées de France, qu'ils soient sur papier ou sous forme numérique.

Beaucoup de musées continuent de faire le choix du papier pour les catalogues, sommaires ou raisonnés. L'unité de documentation du service des musées de France en conserve un fonds important, ouvert à la consultation. Le dépôt consenti par le conseil international des musées (ICOM) contribue à donner à ce fonds une dimension internationale. En témoignent les quelque 120 ouvrages sur les collections permanentes des musées japonais. Ces derniers couvrent la période de 1927 à 2011 et permettent ainsi d'appréhender l'évolution des musées japonais et de leurs collections tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

Il est essentiel de poursuivre l'enrichissement de cet ensemble unique. La diffusion des publications réalisées par les musées étant parfois confidentielle, il est difficile d'en assurer une veille efficace. Vous pouvez nous aider à maintenir la qualité de ce fonds en nous signalant vos publications récentes, afin que nous puissions acquérir catalogues, parcours ou guides, en résumé toute publication concernant les collections permanentes.

Ces ouvrages sont d'ores et déjà référencés dans le catalogue partagé de la documentation en administration centrale ([CAPADOCE](#)), interrogeable en ligne. Un travail d'indexation complémentaire de ces ouvrages est en préparation. Il doit permettre, grâce à des croisements d'informations, d'avoir une meilleure visibilité sur la politique de publication des musées (par exemple : combien de catalogues concernant telle nature de collection ont été publiés par les musées de telle région, au cours des dix dernières années...).

Certains musées ont privilégié une diffusion en ligne de leur collection. Les principaux avantages d'un tel choix sont la facilité de mise à jour et d'accès, ainsi qu'une diffusion internationale. Là encore, n'hésitez pas à nous signaler l'existence de tout nouveau catalogue en ligne, car le portail Joconde référence ces catalogues numériques, français ou étrangers.

Les solutions permettant une diffusion numérique sont multiples. Chaque outil de gestion des collections de musée dispose de fonctionnalités de mises en ligne. Plusieurs régions proposent un catalogue dématérialisé. Au plan national, la base de données Joconde constitue le catalogue collectif des collections des musées de France. Les notices et images versées sur Joconde sont automatiquement visibles sur le moteur Collections, du ministère de la culture, et sur Europeana.

Ces solutions (locale, régionale, nationale) sont complémentaires. De même, le recours au numérique n'interdit pas l'impression papier traditionnelle. L'essentiel reste de garantir la plus large diffusion publique de vos collections, et d'en permettre le référencement.

Contact : [Angelina Meslem](#), responsable de l'unité de documentation